



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Désignation des représentants de l'UT3
dans les conseils des écoles doctorales**

**Commission de la recherche du conseil académique
du 13 juin 2024
Délibération 2024/06/CR-034**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment les articles 41 et 42 ;

Vu l'arrêté du 25-05-20216 relatif à la formation doctorale ; notamment son article 12 ;

Considérant les candidatures suivantes :

ALLPH@	Denyze Toffoli
BSB	Lionel Dahan
CLESCO	Pierre Payoux
GEETS	Pierre Payoux
SDM	Nicolas Issot
SDU2E	Laurène Jouve
SEVAB	Richard Bon

Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche approuvent les candidatures proposées en séance afin de siéger dans les conseils des écoles doctorales en qualité de représentants de l'UT3.

Toulouse, le 17 juin 2024



La Présidente,


Odile Rauzy

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 34
Nombre de voix défavorable : 0
Nombre d'abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0